

COURRIER ARRIVÉ LE

23 JUIN 2020

COMMUNE DE VENTRON

Marjorie et Aurélien Jeandel
57 quater route d'alsace
88310 VENTRON

Le 16/06/2020

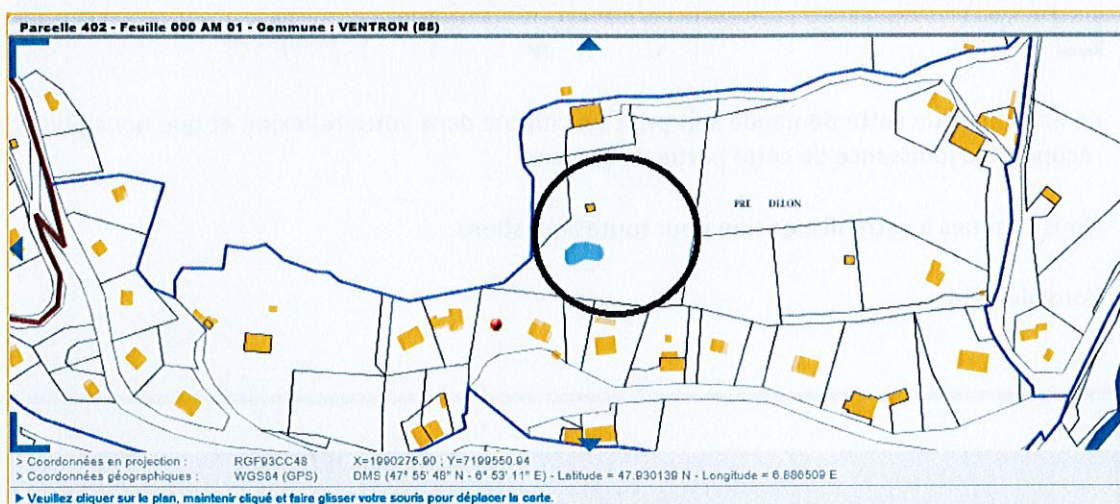
Objet: Mise à jour du PLU de Ventron

A l'attention de l'enquêteur public

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à la publication de l'avis prescrivant la reprise de l'enquête public sur la modification du Plan local d'urbanisme.

Nous sommes propriétaire d'un terrain sur la parcelle AM400 situé comme ci-dessous au droit des maisons 57 ter, bis et quater route d'alsace à Ventron.

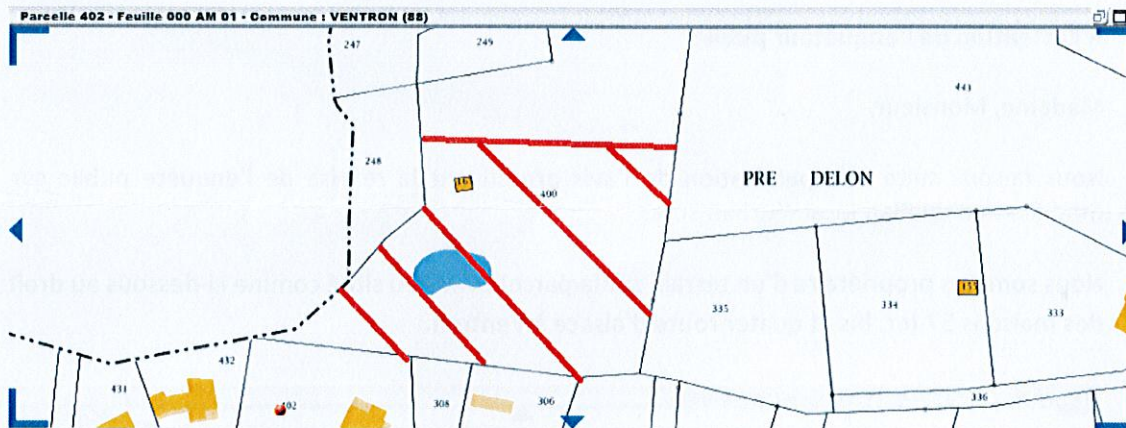


Lors de la précédente mise à jour du PLU, la parcelle AM400 en partie constructible a été déclassée à l'encontre de notre volonté. Cette parcelle est une acquisition familiale qui a fait l'objet d'acte notarié et supportait un cout d'achat incluant la valorisation de la partie constructible par mon père à l'époque.

Au delà du préjudice financier engendré par ce déclassement, nous ne sommes plus en mesure de faire aménager cette zone avec des constructions pour l'entretien de celui-ci. En effet, la zone étant relativement vaste et pentue, nous avons imaginée implanter un bâtiment permettant de voir accueillir des animaux type chèvre, vache ou mouton. Une partie stockage de la nourriture aurait été définie également dans ce bâtiment. Il va également de soit que cette

parcelle pourrait également recevoir la construction d'aménagements de bien être associés à nos projets locatifs déjà présent (le chalet de l'orbi) pour un village qui se dit touristique.

Vous trouverez ci-dessous la répartition de l'époque sur la parcelle qui était constructible (en rouge).



En espérant que cette demande soit prise en compte dans votre réflexion et que nous puissions récupérer la jouissance de cette partie de terrain.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions.

Cordialement,

Aurélien JEANDEL